et Services sociaux

Québec

Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Rapport

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	L'HOPITAL CHINOIS DE MONTREAL (196:	3)	
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	128
Établissement	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE- MONTRÉAL	Adresse	189, AVENUE VIGER EST
Région	Montréal	Ville	Montréal

Informations sur la visite

Date de la visite	9 avril 2024
Nbre de résidents le jour de la visite	128

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe ministérielle est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Le Ministère encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnelles et professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

Accueil du résident et des personnes proches aidantes

(e	1	(2)	20
(1)	J	64	4

S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des actions structurées sont 		
mises en place pour favoriser		
l'intégration des résidents et		
l'implication des personnes		
proches aidantes.		

Droits des résidents et personnes proches aidantes



Assure la promotion des droits des résidents autant par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers).

Réaliser, dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.

du degré de satis	faction des résidents et de leurs	proches.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation fait la promotion des droits des résidents en informant le résident et ses proches de l'existence du comité des usagers et du commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Le comité des usagers a réalisé une activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les résidents sont consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie. Un mécanisme structuré est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.		

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des activités d'information ou de sensibilisation sont offertes au personnel en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi qu'aux résidents, leurs proches et aux différents acteurs du milieu afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance Le personnel connait l'obligation de signaler lors d'une situation de maltraitance.	Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement aux bénévoles concernés relativement aux soins palliatifs et de fin.	Recommandation(s) 1. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident. Le personnel respecte l'intimité du résident.	Eccuenty) non-comornie(s)	necommanda)

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le formulaire Histoire de vie est		
complété pour les résidents et mis		
à la disposition des différents		
acteurs du milieu de vie.		
La pratique du PAB		
accompagnateur est actualisée.		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Une rencontre interdisciplinaire		
est réalisée pour le résident selon		
le délai prévu à la procédure de		
l'établissement.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions sont mises en place		
pour accompagner les résidents et		
soutenir les proches lors de l'étape		
des soins palliatifs et de fin de vie.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les résidents reçoivent les soins 		
d'assistance et les services adaptés		
à leurs besoins spécifiques.		
L'utilisation des mesures de		
remplacement est privilégiée afin		
que les contentions physiques		
soient utilisées seulement en		
dernier recours.		
• Le matériel pour l'application des		
pratiques de base en prévention et		
contrôle des infections est		
accessible et disponible.		

Activité repas



Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger. Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'ambiance, lors du repas, favorise la plaisir de manger		
favorise le plaisir de manger.		
• La majorité des résidents est		
placée à leur table en attendant		
leur repas, moins de vingt minutes avant le début de l'activité.		
avant le debut de l'activite.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel nomme le menu		
servi aux résidents.		
Un menu alternatif est		
disponible et proposé au résident		
qui ne s'alimente pas ou qui le		
demande.		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le rythme du résident est respecté.	Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents.	S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.

Milion do via





Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;



Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en cohésion.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le comité milieu de vie est actif		(-)
et constitué de différents acteurs		
impliqués auprès des résidents.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les lieux sont adaptés aux	L'aménagement des lieux	3. S'assurer d'aménager et de personnaliser
besoins des résidents et des proches.	physiques ne permet pas au résident de se sentir chez	l'environnement physique afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et leurs
proches.	lui.	proches.
Les lieux sont propres.	iui.	procines.
200 mommoons propries		
Les lieux sont bien entretenus.		
	44	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le milieu de vie propose des	Le milieu de vie n'offre	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de 	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
 Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents 	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Élément(s) conforme(s)	 Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou 	 S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Élément(s) conforme(s) Des bénévoles sont engagés	Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Élément(s) conforme(s)	Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Élément(s) conforme(s) Des bénévoles sont engagés envers les résidents.	Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Elément(s) conforme(s) Des bénévoles sont engagés envers les résidents. Différents partenaires de la	Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Élément(s) conforme(s) Des bénévoles sont engagés envers les résidents. Différents partenaires de la communauté sont impliqués sur	Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.
Le milieu de vie propose des activités variées, individuelles et de groupe offertes sur une base quotidienne en respectant les capacités fonctionnelles du résident et animées par différents acteurs du milieu. Elément(s) conforme(s) Des bénévoles sont engagés envers les résidents. Différents partenaires de la	Le milieu de vie n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.

Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandations devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.

Le suivi des recommandations, au moyen de votre plan d'amélioration dont vous êtes responsable, devient la pierre angulaire du processus des visites ministérielles. Il vous incombe donc d'en assurer la mise en œuvre avec toute l'attention requise, et ce, dans un souci d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie pour les personnes hébergées dans votre installation.